

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 26 janvier 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-07**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 26 janvier 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 16 janvier 2026.

Point de l'ordre du jour :

6.1. Convention avec la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver une convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de la convention avec la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 31
Membres présents : 23	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 8	Votes exprimés : 31
Total des membres présents et représentés : 31	Majorité requise : 16
	Pour : 31
	Contre : 0

Pièce jointe :

- convention avec la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine.

Fait à Tours,